



AVIS DE COURSE DUO ATLANTIQUE CAT-AMANIA 2014
Course en double, du 21 au 27 juin 2014.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile (RCV)
- 1.2. Le Règlement pour Prévenir des Abordages en Mer (RIPAM)
- 1.3. Le règlement IRC 2014, IRC double et Trophée double (UNCL)
- 1.4. La liste des matériels de sécurité de la Division 240 pour une navigation à plus de 6 miles des côtes: applicable à tous les navires de plaisance d'une longueur de coque inférieure à 24 mètres (voir AC 8.1).

2. PUBLICITE

En application de la RCV 20.3.1 du code de publicité ISAF, une signalétique (flammes, cagnard numéroté) sera remise par l'organisation et devra être visible sur le voilier durant toute la course. La pose et le maintien en bon état de cette signalétique sont de la responsabilité des concurrents. Au port, les concurrents doivent arborer en mâture les pavillons de l'épreuve fournis par l'organisation.

3. ADMISSIBILITE, INSCRIPTION

3.1 Les skippers doivent être âgés au minimum de 40 ans dans l'année (pas d'obligation d'âge pour l'équipier). Les concurrents français doivent être licenciés auprès de la Fédération Française de Voile, et avoir souscrit une assurance responsabilité civile, couvrant les dommages causés aux tiers.

Les participants de nationalité étrangère courant sur des bateaux français ou étrangers doivent être en possession d'un document attestant de leur appartenance à une autorité nationale affiliée. Ils doivent pouvoir justifier d'une assurance en Responsabilité Civile d'un montant de 1,5 million d'euros minimum. Une licence de Voile Française pourra être délivrée à tout concurrent étranger.

3.2 La régata est ouverte à tous les bateaux de série homologués (pour la Duo Atlantique Cat-Amania le terme "série" signifie 10 unités commercialisées, ou en production prévue. Dans le cas d'une production effective prévue, il appartiendra au concurrent au moment de la pré-inscription de fournir un certificat du chantier attestant une production en série prévue de plus de 10 unités). Un contrôle du Comité d'organisation pourra être fait.

Les bateaux doivent posséder un certificat de jauge IRC validé 2014 avec un coefficient : $0.949 < TCC < 1,051$. (Identique à la TRANSQUADRA).

Il n'est pas prévu de limitation de longueur des bateaux.

3.3 Ne sont pas admis tous les prototypes (Half-Tonner et 3/4 Tonner...) que leur coefficient autoriserait à participer.

3.4 La course est ouverte à 70 bateaux maximum. Le Comité d'Organisation peut décider d'inviter des bateaux supplémentaires au nombre maximum d'inscrits.

3.5 Les concurrents devront faire parvenir pour le 1er juin 2014, au plus tard au Comité d'Organisation, seul juge pour accepter ou refuser une inscription, leur bulletin de participation accompagné du règlement suivant : 450 euros par bateau, bénéficiant ou non d'un soutien publicitaire.

3.6 Les préinscriptions sont ouvertes à partir du 1er décembre 2013. Une préinscription est comptabilisée à la date de réception du bulletin de participation accompagné d'un premier règlement de 100 € (somme non remboursable en cas de désistement). Le complément de 350 € devant être réglé avant le 1^{er} juin 2014.

3.7 L'inscription définitive ne sera comptabilisée qu'à cette date

Préinscriptions et liste d'attente seront, dans la mesure du possible, éditées sur le site internet :

www.snt-voile.org/evenement/DuoAtlantique-Cat-Amania

3.8 Documents et informations à fournir lors de l'inscription

- Bulletin de participation
- Licence FFVoile 2014 accompagnée du certificat médical valide pour chaque membre d'équipage et d'une autorisation parentale pour les mineurs
- L'autorisation de port de publicité
- La première page de l'acte de francisation pour les bateaux français. Les bateaux non francisés doivent être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- Certificat de jauge IRC 2014
- Certificat d'assurance valide en responsabilité civile
- N° de téléphone portable accessible pendant la semaine de compétition

Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant le formulaire joint et l'envoyer, accompagné des frais requis de 100 €, chèque établi à l'ordre de Voile Bretagne Sud, à la Société Nautique de La Trinité sur Mer môle Eric Tabarly 56470 La Trinité sur Mer.

- le skipper doit être présent sur la totalité de la course.
- La déclaration du nom de l'équipier sera exigée au plus tard le samedi 21 juin avant 18 h.
- Le changement programmé d'équipier, limité à une fois, est autorisé, il devra être déclaré, par écrit, au comité de course au plus tard avant 18 heures le samedi 21 juin.
- Tout autre changement d'équipage au cours de la semaine, n'est pas autorisé sauf accord exceptionnel du Comité de Course.

4. PROGRAMME

Samedi 21 juin	De 10 à 16h00 à partir de 14h00 18h00	Accueil des bateaux Contrôle de jauge Présentation et pot d'accueil
Dimanche 22 juin		Parcours côtier en baie de Quiberon Dîner des équipages
Lundi 23 juin		Parcours côtier Trinité - Locmiquélic, Soirée libre
Mardi 24 juin		Parcours côtier Locmiquélic - Loctudy
Mercredi 25 juin		Parcours côtier Loctudy – Lorient Dîner des équipages
Jeudi 26 juin		Parcours côtier Lorient - Le Crouesty Grand Parcours Soirée libre
Vendredi 27 juin	9H00 19h00	Le Crouesty - La Trinité A G de l'Amicale des coureurs Parcours côtier en baie de Quiberon Dîner et remise des prix

5. JAUGE

Chaque bateau doit adresser au comité d'organisation un certificat IRC valide établi avant le 10 juin 2014. Un contrôle pourra être effectué à tout moment de l'épreuve sur demande du Comité de Course, du Comité de Réclamation ou du Comité de Jauge.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles lors de l'accueil des concurrents à La SNT, le 21 juin 2014 à partir de 10h

7. CLASSEMENTS

7.1 Le Système de Points à Minima des RCV (annexe A) sera appliqué.

7.2 Toutes les courses compteront pour le classement général.

7.3 Les ex aequo seront départagés par l'application de l'article 8 de l'annexe A des RCV.

7.4 Le classement officiel sera le classement en temps compensé, par addition des points de chaque étape. Un second classement sera réalisé "le Challenge Philippe MASSU" qui récompense le 1er en temps réel.

7.5 Toutes les courses se courent en coefficient 1

8. SECURITE

8.1 Les bateaux devront être équipés :

- d'un moteur fixe inbord, en bon état de fonctionnement, disposant d'une autonomie suffisante pour chaque étape à courir.

- d'un mouillage complet (avec ancre).

- d'une VHF fixe de puissance 25 w.

8.2 En cas de navigation de nuit, les concurrents devront porter sur eux une lampe flash light automatique, ainsi qu'une brassière de sécurité.

9. AIDE EXTERIEURE

• Les pilotes automatiques sont autorisés, ceci modifie la RCV 52.

• Tout système d'aide à la navigation est autorisé.

• Le routage extérieur n'est pas autorisé.

• Toute assistance extérieure est rigoureusement interdite pendant la course.

10. DECISION DE PARTICIPER

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

La SNT Tél : +33 (0)2 97 55 73 48

accueil@snt-voile.org

BULLETIN INSCRIPTION 2014

ATTENTION NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITE POUR CAUSE D'ACCUEIL DANS LES PORTS

Nom et prénom du skipper :

Date de naissance :

Nom et prénom de l'équipier :

N° de tel :

Adresse mail :

Nom du bateau :

Nom pour la course : Type : N° de voile :

Longueur : Largeur maxi : Tirant d'eau :

Coef. IRC :

Chèque d'inscription à libeller à : Voile Bretagne Sud
et à adresser à la Société Nautique de La Trinité sur Mer môle Eric Tabarly
56470 La Trinité sur Mer

www.snt-voile.org/evenement/DuoAtlantique-Cat-Amania